Rapport annuel

2012 | 2013

SLV/ASMA

SCHWEIZERISCHER LANDMASCHINEN–VERBAND
ASSOCIATION SUISSE DE LA MACHINE AGRICOLE

Comité

Président
Minger Jürg, c/o Bucher Landtechnik AG, 8166 Niederweningen

Vice-président
Penet Christian, c/o Grunderco SA, 1242 Satigny

Membres
Bachmann Kurt, Ad. Bachmann AG, 9554 Tägerschen
Bernhard Daniel, Matra, 3250 Lyss
Bitterli Thomas, Rindlisbacher AG, 4564 Obergerlafingen
Bovet Phillip, Bovet SA, 1566 Les Friques
Bucher Pius, Krieger AG, 6017 Ruswil
Hauswirth Bendicht, Ott Landmaschinen AG, 3052 Zollikofen
Kaufmann Pius, AGROMONT AG, REFORM Schweiz, 6331 Hünenberg
Schürch Adrian, Althaus AG Ersigen, 3423 Ersigen
Stauffer Jean-Pierre, Stauffer & Cie., 1607 Les Thioleyres
Tosoni Ugo, GVS Agrar AG, 8207 Schaffhausen

Service de vérification des comptes
Elber Treuhand, Industriestrasse 37, 3178 Bösingen

Directeur
Rom Pierre-Alain, Museumstrasse 10, 3000 Bern 6

Membre honoraire
Hauenstein Kurt, 5303 Würenlingen

1. Généralités

Nous rendons compte des activités de l'Association portant sur l'exercice compris entre le 1er novembre 2012 et le 31 octobre 2013.

2. Effectif des membres

Au jeudi 31 octobre 2013, notre association comptait 162 membres.

2.1 Changements

Durant l'exercice, les départs suivants ont été enregistrés:
Jucker AG, Landtechnik, Neerach
Magoras SA, Les Enfers
Erismann AG, Seengen
Neuhaus Fahrzeugbau AG, Wohlen

2.2 Anniversaires d'entreprises membres durant l'exercice

Cette année aussi des membres de notre association ont fêté leur 25ème, respectivement 50ème anniversaire. Nous leur présentons nos très sincères félicitations et nos meilleurs vœux de réussite pour l'avenir.
L'ASMA souhaite aussi à toutes ses entreprises membres un avenir prospère empreint de succès et d'accomplissements professionnels.

50 ans:

- **Chalut Green Service SA**
  Route du Petit-Lullier 38, 1254 Jussy

  L'entreprise Chalut Green Service SA a célébré son 50ème anniversaire en 2013.

  C'est en 1963 que Jean-Claude Chalut a créé les bases de la société actuelle en reprenant l'atelier de charronnage de son père qui, lui-même, succédait à six générations de Chalut, tous forgerons depuis 1760. L'entreprise, située à Jussy dans la campagne genevoise, s'est développée dans le machinisme agricole et l'automobile puis, dès la fin des années soixante, dans le domaine des machines pour l'entretien des espaces verts. Cette dernière activité favorisera l'expansion de l'entreprise.
  En 1976, débute la collaboration avec John Deere et Chalut Green Service devient l'importateur exclusif pour la Suisse du matériel pour les espaces verts. Depuis cette date l'entreprise n'a cessé de se développer avec, pour objectif, de fournir des prestations élevées aux services communaux, aux paysagistes, aux golfs, sans oublier les propriétés privées. Différentes autres marques sont venues compléter les produits de distribution, tels les monoaxes S.E.P., les voiturettes de golf Club Car® et les transporteurs électriques Goupil.

  Deux autres succursales situées à Mies et Cugy (VD) assurent la représentation de tous ces produits dans la région lémanique.

  L'activité de la technique agricole reste présente localement en proposant des solutions spécifiques à la clientèle genevoise.

  Actuellement, Yves Chalut, représentant de la 9ème génération, dirige l'entreprise qui compte plus de 30 employés.

- **GLOBOGAL SA**
  Tannlihag 5, 5600 Lenzbourg

  Globogal SA, société d'importation et de distribution de bâtiments et d'équipements avicoles fut créée en 1963 par Paul Stauffer. Durant les premières années, l'entreprise importe principalement des systèmes d'élevage de volaille et développe ses propres solutions. Dans les années 80, la construction en Arabie Saoudite de l'une des plus grandes fermes avicoles du monde a marqué un tournant important dans le développement de l'entreprise. Si, jusque dans les années 70, celle-ci était principalement connue en tant que pionnière de l'élevage en batterie, Globogal SA continue aujourd'hui sans relâche à promouvoir un élevage respectueux du bien-être des animaux.

  Depuis 1989, David Stauffer, fils du fondateur, dirige la société Globogal SA et veille à la poursuite de la politique éprouvée de l'entreprise.

- **LV-Maschinencenter Wittenbach AG Entretien de gazons / machines et engins pour communes et Golfs**
  Romanshornerstrasse 51,9300 Wittenbach

  Le LV-Maschinencenter Wittenbach a été créé en 1963 en tant qu'atelier du Landverband St. Gall. Grâce au développement de la mécanisation au cours de ces dernières années, l'entreprise s'est spécialisée dans le domaine de la machine agricole et de l'arboriculture, l'entretien de gazons et des golfs et les machines communales.

25 ans:

- **MORET Machines agricoles**
  Savigny

En 1988, après un apprentissage de mécanicien agricole et quelques années de pratique, Claude-Alain Moret ouvre un petit atelier à Belmont. En 1993, il s'installe à Savigny. Il a formé 7 apprentis, tous avec un CFC, et actuellement 3 apprentis sont en formation.
Dans cet atelier, les collaborateurs entretiennent tracteurs, machines agricoles et les machines communales de la région.

En 2013, c'est l'année de l'agrandissement avec la construction d'une nouvelle halle de 400 m².

Claudy et ses 11 collaborateurs ont fêté ce jubilé et l'inauguration de la nouvelle halle, les 18 et 19 décembre en présence de leurs invités.

3. Assemblée des membres 2013

3.1 Accueil

La 73ème Assemblée ordinaire des membres de l'ASMA a eu lieu le 18 janvier 2013 au Landgasthof Schönbühl en présence de 52 entreprises membres (73 participants) ainsi que 16 invités et représentants de la presse.

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le Président, Jürg Minger, a fait son discours d'ouverture sur le sujet «Changements structurelles imminents dans le réseau de distribution de la technique agricole en Suisse» et développé les thèmes suivants:

- Changements concernant la production, la consommation, les prix du marché mondial et les revenus
- Changements concernant les stocks mondiaux, la consommation de viande et les prix
- Mutation structurelle accrue due à la diminution des subsides de l'Etat
- Quels sont les objectifs des agriculteurs ?
- Le marché du tracteur en Europe de l'Ouest: vers l'excellence !
- Les défis du futur: fourniture de pièces détachées par internet

Les détails y relatifs figurent au point 1 de l'ordre du jour du procès-verbal.

3.2 Affaires statutaires

Le procès-verbal de la 72ème Assemblée ordinaire du 20 janvier 2012 a été approuvé à l'unanimité, avec remerciements.

Le Directeur de l'ASMA, Pierre-Alain Rom, commente le rapport annuel 2011/12 ainsi que les comptes de l'exercice 2011/12. Le rapport de l'organe de révision a été approuvé à l'unanimité. Le rapport 2011/12 peut être téléchargé en format PDF sur le site internet www.slv-asma.ch.
Les membres, à l'unanimité, ont donné décharge aux organes responsables de l'association. Le Président Jürg Minger remercie au nom du comité de l'ASMA de la confiance témoignée.

Le Directeur de l'ASMA présente le budget pour l'exercice 2012/13. L'assemblée l'approuve à l'unanimité comme proposé avec des cotisations de membres inchangées.

L'assemblée à l'unanimité a, en outre, reconduit d'une année le mandat de la société Elber Treuhand, Bösingen en tant qu'organe de révision.

4. Comité

Sous la présidence du Président Jürg Minger, le Comité s'est réuni lors de quatre séances ordinaires au cours de l'exercice. Dans son travail, le Comité s'est essentiellement consacré aux affaires suivantes:

- Obligation des filtres à particules
- Nouvelles normes concernant les garanties
- Clôture de l'AGRAMA 2012, enquête auprès des exposants, début des négociations en vue de l'AGRAMA 2014
- Politique agricole 2014-17
- Barème des prix de reprise, réflexions sur le remplacement de cette liste par un moyen plus adéquat, le cas échéant en utilisant un portail en ligne
- Refonte de la page d'accueil de l'AGRAMA, l'inscription devant dorénavant s'effectuer en ligne
- Refonte de la page d'accueil de l'ASMA offrant une plus grande fonctionnalité et une zone Login
- agroPrix 2013
- Statistiques
- Collaboration avec des organisations apparentées, notamment l'USM
- Prises de position sur des requêtes provenant des Groupements professionnels
- Evaluation constante de la situation économique et concurrentielle du marché suisse de la machine agricole
- Participation à de nombreuses procédures de consultation

Lors de la séance du Comité en août 2013, nous avons eu l'occasion de féliciter Jürg Minger pour sa participation au sein du Comité depuis vingt ans dont douze ans en tant que Président. Nous adressons nos plus vifs remerciements à Monsieur Minger pour son immense et infatigable engagement à la tête de l'Association!

5. Secrétariat

L'exercice 2012/2013 a été marqué par des changements au niveau des activités du secrétariat. Contrairement à ce que nous avions espéré, Christine Grimm n'a pu reprendre son activité au sein du secrétariat. Madame Brigitte Keller a opté pour une retraite anticipée afin de se consacrer à sa vie familiale avec son mari. Nous réitérons nos vifs remerciements à Madame Keller pour son extraordinaire engagement durant cette période difficile.

La recherche d'une collaboratrice disposant des qualités requises et s'intégrant parfaitement dans notre environnement n'a pas été une tâche aisée. Nous nous réjouissons d'avoir trouvé en Annelise Siegenthaler une directrice engagée et autonome de notre secrétariat. Depuis début juillet 2013, Madame Siegenthaler assiste le Comité, le Comité de l'exposition de l'AGRAMA ainsi que le Directeur de l'ASMA de manière compétente et efficace dans tous les domaines.

Nous remercions également Urs Hofer qui a, très concrètement et en toutes circonstances, mis son expérience et ses connaissances techniques inépuisables à disposition de nous tous.

- **Statistiques**
  Les données recueillies auprès des membres et les publications des statistiques correspondantes ont eu lieu sans encombre.
- **Barème des prix de reprise pour les tracteurs**
  Les barèmes des prix de reprise pour les tracteurs et les moissonneuses-batteuses ont été établis auprès des intéressés. Durant l'exercice écoulé et dans l'édition imprimée qui a fait ses preuves, ce produit a enregistré un bon résultat de vente dans les comptes de l'Association. Pour l'année 2014, nous disposons déjà des commandes de nos nombreux abonnés.
  Le Directeur remercie Ulrich Peter et toutes les personnes impliquées pour leur collaboration dans l'élaboration des barèmes des prix de reprise.

A la fin de l'été, le Comité a pris la décision d'instaurer, dans le cadre de l'AGRAMA 2014, la possibilité d'une inscription et d'un suivi administratif en ligne. Le secrétariat, en collaboration avec le bureau mandaté à cet effet, a pour tâche de réorganiser les sites internet (www.agrama.ch et www.slv-asma.ch). Compte tenu des délais très courts, leur mise en ligne d'ici fin janvier 2014 constitue un défi très important.

L'évolution constante des technologies a nécessité un remplacement du système de comptabilité, la version précédente n'étant plus adaptée à court terme. La nouvelle solution permet une simplification et une réduction des interfaces manuelles.

En ce qui concerne le soutien aux Groupements professionnels, les préparatifs des séances du bureau et du Comité ainsi que l'exécution des travaux d'ordre général, les tâches sont restées dans les limites habituelles.

Le rapporteur saisit l'occasion de remercier le président de l'Association, les membres du Comité, les présidents des Groupements professionnels et les membres des différentes commissions pour leur soutien, apporté avec constance, ainsi que de la bonne collaboration. Les remerciements de Pierre-Alain Rom s'adressent en particulier à Mesdames Brigitte Keller et Annelise Siegenthaler pour leur soutien et la bonne collaboration.

6. Groupements professionnels

Nous informons ci-dessous sur les activités des Groupements professionnels constitués en vertu de l'article 22 des statuts de l'Association pour autant qu'ils aient été actifs dans le courant de l'exercice. De plus, les présidents des Groupements professionnels se tiendront à disposition des membres lors de l'Assemblée générale pour répondre à d'éventuelles questions.

6.1 Groupement professionnel A – Grandes cultures

Bendicht Hauswirth, Président du groupement professionnel A, présente le rapport suivant:
La qualité des statistiques s'est encore améliorée dans les Groupements professionnels. Ainsi, après une enquête auprès des importantes entreprises membres du Groupement professionnel A, en janvier 2013, les chiffres de vente des principales machines de grandes cultures ont à nouveau pu être relevés pour l'année 2012.

Le retour au secrétariat de l'ASMA a été relativement bon. Toutefois, le Président a dû intervenir auprès de quelques entreprises. Les seules réserves concernent les règles du jeu imposées par les membres mêmes, selon lesquelles seuls les différentes marques et le total sont relevés par le bureau de l'ASMA et communiqués aux seules entreprises les ayant fournis. La publication des chiffres annoncés, par l'ASMA ou par les entreprises les ayant fournis, a été strictement rejetée. La même réserve s'applique aussi à leur utilisation à des fins publicitaires.

Le secrétariat de l'ASMA a tenu compte des réserves exprimées et aucun abus n'a été signalé. Le Président remercie les entreprises des Groupements professionnels pour leur disposition à participer et souhaite recevoir, au besoin, des propositions d'optimisation pour les relevés futurs en janvier 2014.

A la demande de Scienceindustries et de l'Union suisse des paysans, un cours de formation continue a été organisé par AGRIDEA pour les experts en pulvérisateurs et produits phytosanitaires. Scienceindustries, en tant qu'organisation économique du secteur suisse chimie-pharma biotech, représente aussi les intérêts des principaux producteurs de produits phytosanitaires. Les membres du Groupement professionnel A ont été invités à participer à l'enquête ainsi qu'aux cours pour fournisseurs de pulvérisateurs et utilisateurs de produits phytosanitaires qui se sont déroulés en octobre. Les normes toujours plus restrictives en Suisse ont également été abordées.

L'évolution fulgurante dans le domaine des systèmes de guidage automatique qui, notamment dans l'agriculture, gagnent constamment en importance, a fait l'objet de réflexions de la part de l'ASMA. En raison du grand choix mis à disposition par les principaux constructeurs de tracteurs, il a été décidé de renoncer à une solution de l'Association pour le déploiement du réseau.

Par ailleurs, le Président du Groupement professionnel A a représenté les intérêts de l'ASMA lors du Forum technique agricole Suisse. L'échange régulier d'informations entre la recherche, les consultants et la pratique est également important pour l'ASMA. A l'ASSAF, l'Association suisse pour un secteur agroalimentaire fort, la suspension de l'accord libre-échange agroalimentaire avec l'UE (ALEA), n'a pas encore calmé la situation. Ainsi, il s'agit de sauvegarder les intérêts de la production indigène et de maintenir l'attractivité de la Suisse lors de la libéralisation de la «ligne blanche» (lait).

6.2 Groupement professionnel B – Equipements de ferme

Pius Bucher, Président du Groupement professionnel B, présente le rapport suivant:
L'année 2013 aura été une année intensive pour les fournisseurs de la branche! La Loi sur la protection des animaux est entrée en vigueur le 1er septembre 2013 et a entraîné de nombreux changements et adaptations. La stabulation entravée ainsi que les systèmes de caillebotis intégral ont été le plus touchés par cette mesure.
Les investissements y relatifs ont incité de nombreux agriculteurs à planifier à plus long terme et à définir le mode de production avec aussi une optimisation dans la collaboration entre exploitations. Certaines exploitations misent dans l'agrandissement afin de pouvoir produire de manière plus rationnelle et plus professionnelle. Les répercussions de la PA 2014-2017 sur les exploitations se sont fait connaître dans le courant de l'année et la décision du Conseil fédéral aura pour conséquence que l'élevage intensif soit un peu moins bien loti, alors que les exploitations à grande échelle et les régions de montagne seront un peu mieux soutenues. En ce qui concerne les prestations écologiques et durables, celles-ci bénéficieront d'un bon soutien; pour certaines exploitations la nouvelle politique apportera un soutien nouveau.

En ma qualité de Président du Groupement professionnel B, j'ai eu l'occasion d'apporter quelques réflexions au sein du Comité de l'ALB – CH qui a, par ailleurs, mis à nouveau sur pied une très intéressante journée du bâtiment à Tänikon. Des sujets actuels, tels que les frais et les pratiques de construction, l'ammoniac, la PA 2014-2017, etc. ont fait l'objet d'explications. De nombreux membres du Groupement professionnel B étaient présents lors de cette séance et ont ainsi pu profiter de cette réunion informelle.

6.3 Groupement professionnel C – Production et traitement du fourrage

Adrian Schürch, Président du Groupement professionnel C, présente le rapport suivant:
Le Groupement professionnel ne s'est pas réuni pendant l'exercice.

Les questions prêtant à discussion ont été traitées bilatéralement par les membres intéressés du Groupement.

6.4 Groupement professionnel D – Installations de traite et de refroidissement de lait

Thomas Bitterli, Président du Groupement professionnel D, présente le rapport suivant:
Le Groupement ne s'est pas réuni durant l'exercice écoulé. Les différentes demandes des membres du Groupement professionnel D ont pu être régulièrement traitées et expédiées.

Le 4ème séminaire de technique laitière, ART, à Tänikon, a eu lieu au cours de l'exercice écoulé, sur le thème de l'automatisation dans tous les domaines liés à la traite. Ce séminaire de deux jours constitue le point de rencontre pour tous les experts et spécialistes de la technique laitière.

Lors de ce séminaire, des scientifiques, des constructeurs et des importateurs de machines à traire, des conseillers en technique de traite et des agriculteurs se sont réunis pour débattre des dernières nouveautés en la matière et pour présenter les résultats récents de la recherche ainsi que plusieurs produits innovants.

Cours de base pour contrôleurs de machines à traire:
Au cours de l'exercice écoulé, deux autres cours de base ont été proposés et ont eu lieu pour les contrôleurs de machines à traire.

Le cours en langue française s'est déroulé du 8 au 19 avril 2013 à Tänikon TG (ART). Il a été couronné de succès, tous les participants (4) ayant réussi l'examen théorique et pratique. Le cours en langue allemande a malheureusement dû être annulé en raison du nombre insuffisant de participants inscrits.

Un cours de base en allemand a également été organisé en interne au sein de l'entreprise DeLaval à Sursee. L'examen théorique et pratique du 7 au 8 mai 2013 à Sursee a été organisé par le chargé de cours, Pascal Savary, ART.

Parmi les 16 candidats présents, tous ont subi avec succès les épreuves de l'examen.

Des remerciements particuliers reviennent aux importateurs et aux membres du Groupement professionnel D qui soutiennent activement ce mode de formation de base pour les contrôleurs de machines à traire.

6.5 Groupement professionnel E – Machines agricoles motorisées et tracteurs

Daniel Bernhard, Président du Groupement professionnel E, présente le rapport suivant:
Après les turbulences des deux années précédentes, la situation sur le marché de la machine agricole s'est sensiblement calmée. L'analyse des chiffres montre que le «boom» des ventes rencontré au cours des années précédentes s'est à nouveau stabilisé au niveau attendu. Au cours des deux dernières années, la vente des

machines a pu profiter du bas taux de change CHF / € et du renforcement des normes d'émissions pour les équipements diesel. Il semble que ces facteurs principaux aient incité de nombreux clients à anticiper leurs investissements de 12 à 24 mois. Cet effet positif comporte cependant des défis. Le niveau des prix pour les machines neuves a fortement baissé au cours des derniers mois, alors que la valeur de reprise des machines d'occasion n'a pas été corrigée dans la même proportion. De nombreuses annonces et offres pour des machines d'occasion démontrent qu'il y a eu certains manquements et erreurs dans la manière de faire dans ce domaine.

Les liquidités sont le «nerf de la guerre» de chaque exploitation. Dans ce contexte, il est primordial de veiller à une gestion des stocks efficace et de fixer des objectifs clairs quant à la liquidation des stocks. Il convient alors de se poser fréquemment les questions suivantes: «La valeur du stock des machines d'occasion est-elle correctement évaluée?» «Quelle est la durée moyenne du stockage des articles?» «Comment réduire la valeur du stock?» Se faire une image précise de l'immobilisation est en effet essentiel pour garantir la flexibilité nécessaire à relever les défis à venir.

Le rapporteur remercie tous les Présidents des Groupements professionnels de leur rapport et de leur engagement au cours de l'exercice.

7. Section romande ARMA/ ASMA

AGROVINA aura lieu du 21 au 24 janvier 2014. 17 entreprises membres de l'ASMA présenteront leurs produits et services sur une surface d'exposition de près de 1300 m^2.

ARMA/ASMA
C'est en 2010 que l'ARMA (Association romande des marchands de machines agricoles) a été intégrée dans l'ASMA. Ceci dans le but d'avoir une seule association nationale représentant les intérêts des marchands de machines agricoles, tout en améliorant la représentation géographique de l'ASMA. La plupart des membres ARMA sont devenus membres ASMA et c'est ainsi que la «section romande de l'ASMA» est née.

Les activités de l'ARMA ont été entièrement reprises par l'ASMA, tels que les barèmes de reprises des tracteurs, moissonneuses-batteuses et des presses.
Agrovina, le salon de la viticulture, de l'œnologie et de l'arboriculture, est également une activité qui a été reprise par l'ASMA. En effet, l'ASMA est coorganisatrice du salon Agrovina qui aura lieu à Martigny du 21 au 24 janvier 2014 pour la 2ème fois. Un membre du comité de l'ASMA fait partie du comité d'Agrovina, cette fonction est assurée par le président de la section romande de l'ASMA, de même que la représentation au Musée de la machine agricole de Chiblins.

8. Collaboration

Les rapports étroits que nous nous félicitons d'entretenir avec plusieurs organisations amies ont été consolidés au cours de l'exercice.
Nous remercions à cette occasion les institutions et associations citées ci-dessous de leur bonne et loyale collaboration tout au long de l'exercice écoulé:

- ASETA, Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, Riniken;
- AGRIDEA, Développement de l'agriculture et de l'espace rural;
- USM, Union suisse du métal, Aarberg;
- SPAA, Service de prévention des accidents dans l'agriculture, Schöftland;
- Stations de recherche Agroscope;
- SIK, Association suisse des intérêts des fabricants et négociants en machines et engins pour la voirie, Stäfa.

9. AGRAMA

Les préparatifs de l'AGRAMA 2014 battent leur plein depuis fin août. Comme annoncé précédemment, l'AGRAMA 2014 sera définitivement «en ligne» pour se mesurer aux ordinateurs portables, tablettes et smartphones, offrant ainsi aux exposants plus de prestations et une simplification accrue.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous présenter fin janvier la nouvelle page d'accueil www.agrama.ch ainsi que le formulaire d'inscription y relatif.

10. Communication

...-agroPrix 2013

Parmi tous les projets proposés pour l'agroPrix, l'ASMA décerne annuellement un prix spécial de CHF 3'000.–. Dans l'évaluation des projets soumis, l'accent porte sur une mise en œuvre innovante des machines agricoles.

Bendicht Hauswirth, membre du comité de l'ASMA et membre du jury agroPrix se réjouit des nombreux projets hautement qualifiés présentés lors de l'édition 2013. Le prix spécial de l'ASMA a été remporté par Andreas Bobst d'Aedermannsdorf (SO) pour la mise au point d'une machine à épandre et à semer en un seul passage : pratique et économique à la fois !

11. Conclusion

Un exercice actif et riche en succès s'est terminé le 31 octobre 2013.

La collaboration au cours de cet exercice avec le Comité, les Groupements professionnels et les commissions et, en particulier, avec le Président Jürg Minger, aura été empreinte de confiance réciproque et de coopération amicale. Voir les différents acteurs travailler main dans la main et tirer à la même corde pour le bien et le développement de notre Association aura été un plaisir tout particulier. Je les en remercie très cordialement.Je souhaite à l'ASMA un avenir couronné de succès et à tous les membres tant la prospérité que la réussite dans leurs entreprises.

Association suisse de la machine agricole
Pierre-Alain Rom, Directeur

Berne, décembre 2013